



## **PRÉSENTATION D'UNE ACTIVITÉ RÉALISÉE DANS LE CADRE DU STAGE**

Dans le cadre de la lutte contre les épidémies récurrentes de dengue, chikungunya et zika, le service de Lutte Anti-Vectorielle (LAV) de l'Agence Régionale de Santé (ARS) Guadeloupe Saint-Martin et Saint-Barthélemy, souhaite mettre en place une méthode de découpage territorial à l'échelle infra-communale pour optimiser les actions menées par les agents sur le terrain.

En effet, ces derniers effectuent quotidiennement des prospections domiciliaires et la difficulté sur le terrain est de pouvoir délimiter leur zone de travail ou les zones de circulation virale sur un territoire donné. Les moustiques ne limitant pas leurs déplacements dans les découpages administratifs créés par l'Homme – c'est le cas de la commune par exemple – la LAV perd une information géographique dans l'analyse dynamique de la circulation virale.

Par ailleurs, la Guadeloupe ne dispose pas d'une base adressage de qualité et surtout exhaustive qui pourrait permettre d'avoir des indications géographiques précises sur un quartier. C'est dans ce contexte que depuis des années, le service de LAV utilise le lieu-dit, qui est une donnée géographique très fine et intéressante car elle est adaptée à l'échelle de travail définie par la LAV (la maison et/ou le quartier). Cependant, les données sur les lieux-dits dont dispose la LAV sont essentiellement tabulaires et ne permettent pas d'avoir une lecture territoriale de la dynamique de la circulation virale comme cela aurait été le cas avec une carte. C'est ce qui a motivé le service LAV à mettre en place ce projet de découpage infra-communale à partir des lieux-dits principalement ceux habités à cause de la présence des hommes, « repas sanguins » des moustiques.

Ma tâche a donc été de proposer une méthode afin de réaliser un découpage territorial pour les lieux-dits existants et ceux qui seront créés ultérieurement. J'ai donc réalisé un premier découpage sur la commune de Nous avons donc fait un premier découpage avec Q.gis, sur la commune de Vieux-Fort

(commune pilote). J'ai d'abord délimité la zone d'extension maximale du bâti grâce au Plan d'Occupation des Sols (POS) qui disposait d'indicateurs sur les espaces habités et le type d'habitat qu'on y retrouve. Ensuite, j'ai positionné les lieuxdits identifiés et regroupé tous les points d'adresse se trouvant dans ces derniers. Et pour finir, j'ai défini les limites en utilisant les polygones de Voronoi et en me basant aussi sur les éléments du territoire (réseau routier, cours d'eau). Une fois le découpage achevé, j'ai été voir le référent communal de Vieux-Fort et je lui ai présenté mon travail. Sa contribution consiste à valider ou non ce découpage parce qu'il a une connaissance du territoire. C'est ainsi que le travail réalisé sur Vieux-Fort a donc été validé par le référent communal.

C'est déjà un résultat encourageant pour ce qui a été fait et pour la poursuite du stage. Mais dans l'ensemble, le procédé sera le même et il faudra prendre en compte les différences entre les communes.